



Optique / Auditif

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Montures et verres correcteurs : acceptés par la Sécurité sociale et lentilles : acceptées ou refusées par la Sécurité sociale – remboursement par année d'assurance ⁽²⁾				
	-	40 €	70 €	100 €
Année 1	-	60 €	120 €	180 €
Année 2	-	90 €	150 €	210 €
Année 3 et suivantes	-	120 €	180 €	240 €

Avantages Allianz Santé Service (vous vous rendez chez un opticien partenaire Santéclair)				
• Bonus pour les verres avec tiers payant ⁽²⁾	-	+ 25 €	+ 25 €	+ 25 €
• Des services inclus dans vos garanties	Renouvellement de vos lunettes de vue sans ordonnance, tarifs négociés (- 40 % en moyenne sur les verres et - 15 % en moyenne sur les montures), tiers payant, garantie casse (pour les enfants)			
Le plus Allianz Santé Service (vous passez par votre praticien habituel)		Analyse et négociation de devis		

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Intervention au laser pour correction de la myopie, de l'astigmatisme, ou de l'hypermétropie : versement d'un forfait par œil				
	-	-	100 €	150 €
Prothèses auditives : remboursement maximum par année d'assurance ⁽²⁾				
	-	100 €	150 €	200 €
	-	100 €	200 €	300 €

Le plus Allianz Santé Service (vous passez par votre praticien habituel)		Analyse et négociation de devis		
--	--	---------------------------------	--	--

Nos barèmes en euros pour mieux nous comprendre

Exemple

Pour une prothèse dentaire standard ⁽³⁾:

• 100 % BR	=	107,50 € (SS incluse)
• 125 % BR	=	134,37 € (SS incluse)
• 150 % BR	=	161,25 € (SS incluse)
• 175 % BR	=	188,12 € (SS incluse)
• 200 % BR	=	215,00 € (SS incluse)
• 225 % BR	=	241,87 € (SS incluse)
• 250 % BR	=	268,75 € (SS incluse)

Pour une consultation chez un spécialiste ou un généraliste dans le cadre du parcours de soins ⁽⁴⁾:

• 100 % BR	=	22 € (SS incluse)
• 125 % BR	=	27,75 € (SS incluse)
• 150 % BR	=	33,5 € (SS incluse)
• 200 % BR	=	45 € (SS incluse)